



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye.

Télex 32323.

Communiqué

*non officiel
pour publication immédiate*

N^o 85/3

Le 28 janvier 1985

Plateau continental (Jamahiriya arabe libyenne/Malte)

Reprise de la procédure orale

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le lundi 4 février 1985 à 10 heures, la Cour reprendra la procédure orale en l'affaire du Plateau continental (Jamahiriya arabe libyenne/Malte).

Elle entendra d'abord les dépositions d'experts présentés par la Jamahiriya arabe libyenne puis par Malte. Chaque expert sera interrogé pour commencer par la Partie qui le présente puis par la Partie adverse.

Ensuite les conseils de Malte et ceux de la Jamahiriya arabe libyenne entameront le second tour de plaidoiries qui se poursuivra jusqu'à sa conclusion.

Rappelons que le premier tour de plaidoiries en l'affaire s'est déroulé du 26 novembre au 14 décembre 1984.